



Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

associe toutes les composantes de la radiologie française



Compte rendu du G4 du jeudi 8 juillet 2021 13h30-16h30, en présentiel (+ vidéo-conférence)

MEMBRES PRÉSENTS : C ADAMSBAUM (visio), JM BARTOLI (visio), JP BEREGI, PM BLAYAC, L BOYER, P CART (visio), A COTTEN, C FORTEL, E GORMAND (visio), O HELENON, JC LECLERC, JP MASSON, JF MEDER

MEMBRES EXCUSÉS : F BOUDGHENE, E CHAVIGNY, JC DELESALLE, E GUILLEMOT, G LENZNER, B SILBERMAN

INVITES PERMANENTS : L VERZAUX (excusé)

INVITES : P CHAMPSAUR (visio), C CHARDON, P CHMIELNICKI, J MARCELLE, JP PRUVO (excusé), W VINCENT

Président de séance : L BOYER

ORDRE DU JOUR	EXPOSE et DISCUSSION
<p>1. Validation du compte-rendu du G4 du 27 mai ; PV restreint destiné aux G4 régionaux</p>	<p>Le CR du G4 National est validé.</p> <p>Le CR restreint à destination des G4 régionaux est validé.</p>
<p>2. Vie interne du G4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Assemblée Générale Ordinaire du G4</u> L'Assemblée générale annuelle du G4 s'est tenue le 8 juillet 2021 à 13h, au siège social du G4, en présence de P Cart (visio), JP Beregi, et JP Masson ; JF Meder y était représenté par A Cotten. Le projet de délibérations et le rapport de gestion du G4 ont été adoptés à l'unanimité des voix. • <u>Site internet G4</u> Un travail a, depuis la dernière réunion du G4, été entrepris sur le kit design et sur l'arborescence du site. Il est rappelé qu'il s'agit essentiellement d'un site vitrine, qui nécessitera des actualisations régulières. Le site permettra de télécharger des documents (internes mais aussi possiblement officiels – statuts, etc). Le nom de domaine est en cours de sélection. L'outil sera disponible à la rentrée. Une charte G4 pour les documents word et PPT a également été mise en place par la société Audacy. <p>Les membres du G4 ont été sollicités courant juin pour donner leur avis sur des maquettes. Il est ressorti du sondage que la navigation et l'esthétique sont les deux éléments prioritaires.</p> <p>La maquette du site est présentée en séance. Les observations faites par les membres sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Logo G4 : préciser « Conseil National Professionnel de la Radiologie et Imagerie médicale » ✓ Nouveaux visuels à choisir car ceux proposés ne conviennent pas ✓ Justifier les textes ✓ Prévoir un chapitre « actualités » ? Autre possibilité : supprimer la page « actualités » car trop chronophage, ne garder que la page « Communiqués » ? ✓ Designner les responsables de rubriques ✓ Planning : Mise en ligne du site dès fin juillet (même si tout le contenu ne sera pas prêt), pour une bascule 1ère quinzaine d'août

- G4 régionaux
 - Composition des bureaux

DR fusionnées ou au périmètre inchangé	<ul style="list-style-type: none"> - Grand Est (Lorraine/Alsace/Champagne Ardennes) : fusion terminée - Bourgogne Franche Comté : fusion terminée et changement de Bureau déjà réalisé - Centre Val de Loire : pas de retour si renouvellement Bureau et adoption nouvelle trame statutaire - Bretagne : renouvellement Bureau et adoption nouvelle trame statutaire prévue le 16 septembre 2021 - PACA : changement de Bureau à organiser et nouvelle trame statutaire à adopter - Ile-de-France : changement de Bureau déjà réalisé et nouvelle trame statutaire adoptée - Pays de la Loire : changement de Bureau déjà réalisé et nouvelle trame statutaire adoptée - Antilles Guyane : changement de Bureau déjà réalisé, ne reste plus qu'à adopter la nouvelle trame statutaire sur le modèle SFR - Hauts-de-France (Nord Pas de Calais/Picardie) : AGE finales de fusion absorption tenues le vendredi 18 juin 2021, AGO d'élection du nouveau Bureau prévue en septembre
DR en cours de fusion	<ul style="list-style-type: none"> - Normandie (Basse Normandie/Haute Normandie) : AGE finales de fusion absorption prévues le lundi 20 septembre (+AGO de renouvellement du Bureau programmée à ce moment là) - Occitanie (Midi Pyrénées/Languedoc) : 1ères AGE organisées en 2019 - AURA (Auvergne/Rhône Alpes)
DR non fusionnées	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes/Limousin/Aquitaine)

- Date réunion annuelle

La réunion annuelle des G4 régionaux se tiendra le samedi 9.10, dans le cadre des JFR, à 8h.
 Les sujets suivants seront inscrits à l'ordre du jour : autorisations d'activité, DPC, AFNOR, manipulateurs.
 Pour les régions qui ne l'auraient pas fait, demande d'augmentation des effectifs des manip à faire.

	<ul style="list-style-type: none"> • DRIM : site, programme – <i>Invité : P Champsaur</i> <p>DRIM souhaite toujours se doter d'un site internet, sur le modèle de celui du G4 (Société Audacy). Le Directoire veut rendre visible le projet POC dose pour une mise en place de l'indexation des examens. En outre, l'un des axes prioritaires poursuivi par le Directoire est d'afficher les avis de DRIM sur les solutions d'IA, dont les 2 chantiers majeurs concernent le dépistage de fractures sur les radiographies standard et les outils d'IA autour de la mammographie, en lien avec la SIFEM. Ces avis vont être donnés d'ici la fin de l'année et apporteront des informations exhaustives (éléments, valeur et évaluations scientifiques, à qui ces outils sont proposés sur le marché, éléments factuels sur le prix), l'idée étant de répondre très rapidement. N Gormand précise que l'industriel Terrapixel démarche beaucoup les radiologues.</p> <p>La HAS va éditer un guide d'évaluation du contenu médical des indications : la spécialité pourrait l'utiliser dans ses commentaires via DRIM.</p>
<p>3. Covid : actualités</p>	<p>Pas de nouveauté spécifique.</p>
<p>4. Dossiers émergents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Perspectives nationales en radiopédiatrie - <i>C Adamsbaum pour la SFIPP</i> <p>L'évolution de la démographie de cette surspécialité est préoccupante, alors qu'elle a toujours constitué l'un des fleurons de notre radiologie nationale. Les radiopédiatres qui sont aujourd'hui recrutés viennent souvent d'autres pays. La liste des CHU et CH sinistrés a cet égard ne cesse de s'allonger : Paris et IDF, Bordeaux, Montpellier, Grenoble, Nîmes.</p> <p>Cette liste sera actualisée de façon précise par la SFIPP lors des prochaines JFR. Le nombre d'astreintes par radiopédiatre sénior est exponentiel.</p> <p>Le rapport IGAS-Pédiatrie pointe plus globalement les insuffisances des soins pédiatriques et met en avant une « sinistrose » : le CNP pourrait rebondir et s'en émouvoir, en coordination avec les CNP de pédiatrie et chirurgie pédiatrique.</p>

JM Bartoli explique que l'on constate un défaut d'attractivité dans le privé. La prochaine refonte de la CCAM devra tenir compte d'une valorisation insuffisante des actes de radiopédiatrie. On constate en particulier que le supplément modificateur « enfants » n'est pas valable pour l'échographie, ce qui est aberrant. Il est essentiel de mieux valoriser auprès des jeunes la radiopédiatrie.

Le CNP demande de continuer à collecter les chiffres des actes et des effectifs afin de mesurer au plus près les difficultés à venir : la SFIPP et le CERF vont rassembler ces chiffres, en distinguant ce qui doit rester dans des centres très spécialisés et le reste de l'activité radiopédiatrique (les overlaps sont possibles dans certains centres, publics ou privés).

C Adamsbaum propose de présenter un plan d'actions à la SFIPP et de préparer une lettre au nom de la radiologie CNP/SFIPP.

Face à ce constat, les propositions soumises par le G4 sont les suivantes :

- ✓ développer des contrats d'exercice public-privé ?
- ✓ soutien de la reconnaissance et cotation des actes de radiopédiatrie
- ✓ revaloriser les astreintes opérationnelles qui sont une charge mentale importante, avec des contraintes médico-légales majeures : elles ne peuvent être rémunérées seulement 43 euros
- ✓ mieux valoriser l'activité auprès des internes
- ✓ encourager l'activité de proximité

- ROR, zonage des médecins

ROR – cf diaporama

Le G4, représenté par JM Bartoli, a repris ses travaux sur le ROR en lien avec la FSM et l'ANS.

Une première réunion G4/FSM s'est tenue le 8 juin : un document de travail a été adressé à la FSM, sur les bases des activités et des actes spécifiques identifiés par spécialité d'organe (excepté pour la neuroradiologie et l'imagerie thoracique, qui n'ont pas encore proposé d'actes).

Une deuxième réunion s'est tenue le 1^{er} juillet avec le Dr Rossi (ANS) pour revoir la méthodologie des travaux car il semblerait que celle proposée par le G4 ne convienne pas.

15 activités opérationnelles ont été retenues, il manque la radiologie cardiaque et la « radiologie générale », qui reste à renommer (« radiologie polyvalente » ?).

Le diaporama de l'ANS est présenté en séance :

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PPT Slide 11 : ne pas tenir compte, pour le moment, des actes réalisés en cabinet/hors cabinet ✓ A partir de la slide 12 : actes spécifiques proposés par chaque société d'organe ✓ 2 spécialités d'organe n'ont pas encore rempli le ROR, elles vont être resollicitées par JM Bartoli <p>Une mouture quasi complète de la grille sera présentée en septembre.</p> <p>EGormand précise qu'elle n'a pas d'informations complémentaires côté CNOM.</p> <p><u>Zonage des médecins</u> La DGOS travaille actuellement sur le zonage des médecins généralistes. Plusieurs CNP ou syndicats de spécialistes (cardiologie, ophtalmologie, ...) ont établi ou sont en cours de réalisation du process. Cette démarche a pour objet d'aider les ARS à identifier les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins (zones « sous-denses »), en vue d'y mobiliser des mesures destinées à maintenir ou favoriser l'installation de professionnels de santé. Elle pourrait être utile pour notre spécialité. En effet, on ignore combien et où sont installées les équipes radiologiques (notamment le CNOM) : cette démarche pourrait s'associer au travail actuel réalisé sur les ROR et être couplée à la localisation des EML dans le cadre des autorisations d'activité. Notre notion d'« équipe de radiologues » pourrait être consacrée ainsi que la notion de territoires de santé.</p>
<p>5. Suivi de dossiers</p>	<p>1. <u>Autorisations d'activité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte radiologie – médecine nucléaire-DGOS concernant les imageries hybrides TEP Scanner X , et TEP IRM) : le G4 a rencontré le CNP des médecins nucléaires, en présence de Mesdames Escalon et Castelain-Jedor (DGOS) pour finaliser le texte (voir PJ) : pas de modification de fond du texte proposé par le G4 - Le décret sur les autorisations sera prêt en janvier 2022. <p>Le groupe de travail G4-DGOS s'est réuni trois fois ces dernières semaines, au sujet notamment de la définition des conditions d'implantation. Date de la prochaine réunion en attente, avant le G4 du 9 septembre. Le GT plénier se réunira le 16 septembre. La notion « d'équipe radiologique » doit apparaître (le sujet a été abordé lors de la dernière réunion) ; les CTI et les</p>

CTF sont quant à elles finalisées.
Concernant les réflexions soulevées par le groupe juridique de la FNMR, l'un des problèmes majeurs est la transformation du régime des EML en régime d'autorisations d'activité. Une « activité de soins » suppose une « structure médicale » . Or actuellement 40% des structures sont des GIE et SCM, qui n'ont pas de qualification médicale et qu'il faudrait transformer en GCS, processus coûteux et long. Plusieurs idées sont avancées par le Groupe de Travail et les juristes, notamment celle de définir un nouveau statut d'établissement de santé spécifique en radiologie (établissement de santé allégé). JPh Masson souhaite que l'on obtienne le statut d'établissement de soins ou d'établissement médico-technique, afin d'éviter le statut de GIE/GCS, et ainsi de se différencier d'un statut commercial pur.

C Castelain Jedor a précisé qu'il fallait trouver un véhicule législatif, mais que la DGOS est pressée, il n'est pas certain que le Groupe de Travail juridique aboutisse au règlement de ce point dans les temps, faisant envisager le passage par une nouvelle période « EML »

On risque donc d'avoir deux décrets : un pour les EML, un autre pour les autorisations en radiologie interventionnelle.

Le CNOM travaille actuellement avec Bercy afin que le statut de SELARL médicale soit validé pour les radiologues (vs SELARL commerciale).

2. Manipulateurs - cf CR réunion du 28 mai en PJ

Une troisième rencontre de l'interface G4/CNP des manipulateurs a eu lieu le 28 mai.

Étaient présents :

Pour le CNP MEM : Mme Béatrice Jamault (Présidente CHCFMEM), Mme Séverine Moynat (Présidente CNP), M. Joël Comte (vice-président CNP), M. Matthieu Caby (président AFPPE), M. Jean-Luc Riu (Président AFTMN), M. Fabien Voix, M. Bruno Boyenval.

Pour le G4 de radiologie : Pr JP TASU, Pr Franck BOUDGHENE, Pr Aymeric ROUCHAUD, Pr Olivier HELENON, Pr Jean-Pierre PRUVO, Pr Jean-Paul BEREGI Président du CERF, Pr Jean-Michel BARTOLI, Pr Louis BOYER Président du G4

Relevé de conclusions :

Formation initiale : augmenter les effectifs dans chaque région

Faire converger les modalités de formation initiale

+ rapport parlementaire sur le sujet : les Pratiques Avancées ne sont peut-être pas la seule manière d'avancer sur les carrières des paramédicaux

- Le CNP MEM a dressé un bilan des recommandations du rapport IGAS en précisant pour chacune d'elle ce qu'il

attend du G4 pour avancer sur leur concrétisation.

- Concernant les Pratiques Avancées, une définition sera proposée.

Dans un premier temps, un repérage des champs à explorer à l'aide de protocoles nationaux et de formations associées sera réalisé et proposé au G4

JCh Leclerc évoque le recrutement problématique de manipulateurs étrangers, avec la question de l'unité du diplôme de MER en France (radiologie + médecine nucléaire + radiothérapie). L Boyer répond que le Comité d'harmonisation n'a pas avancé sur ce point, en notant que pour accroître les effectifs en formation, ce sont les terrains de stage en médecine nucléaire et en radiothérapie qui sont bloquants, et non les stages en radiologie.

Une bonne coordination radiologues/médecins nucléaires est indispensable : contact à renouer à ce sujet à l'automne avec ces 2 CNP médicaux.

E Gormand souligne que la DGOS souhaite mettre en place des services d'urgence sans médecins, afin de remplacer les SMUR, ce à quoi le CNOM a mis un coup d'arrêt. Elle insiste sur le fait que le dossier a certainement été mis provisoirement en attente mais qu'il risque de revenir sur le devant de la scène. Les Pratiques Avancées doivent, certes, se développer mais il faut rester vigilant à ce que la coordination soit assurée par des médecins.

3. AFNOR - Cf référentiel en PJ

La norme est passée en décision d'homologation le 16 juin : le référentiel et la norme sont donc acquis.

Une fois publiée, la norme sera mise à disposition des membres de la Commission normalisation pendant 3 mois.

La spécialité pourra ensuite porter la norme au niveau européen. Le processus reste toutefois complexe : le projet doit passer au bureau technique du Comité européen de normalisation, et il faudra ensuite organiser un vote pondéré auprès de la population, avec plus de 55% de votes favorables.

Une fois l'argumentaire préparé, 3 mois de lobbying auprès des pays européens seront nécessaires afin d'obtenir une majorité de votes favorables.

De plus, 5 pays européens doivent intégrer le groupe de travail et se déclarer en soutien de la démarche.

Calendrier : 1^{er} janvier 2022 !!

Le G4 décide de passer par les sociétés savantes nationales pour porter un lobbying de la société savante jusqu'au groupe de travail européen.

La SFR devrait prochainement être destinataire d'un devis.

Le Ministère souhaite mettre en œuvre les audits par les pairs ; Une première réunion s'est tenue en présence de JCh

	<p>Leclerc : la HAS et l'ASN semblent revenir dans la course, et le Cofrac se retirer. Le CNP aura un rôle opérationnel important dans ces audits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ organisation de la planification – qui, selon quel planning (« j'envoie le Dr XX dans tel établissement pour réaliser l'audit tel jour, je réserve ses billets de train, ...). Signifiant des coûts importants et du temps administratif conséquent, qui va être chiffré par le Ministère. On attend 280 audits potentiels à réaliser chaque année (1 200 sur 5 ans) ✓ créer des binômes manipulateurs/radiologues ? audit réalisé par une équipe pluri-disciplinaire ? par des personnes en activité ou retraitées depuis moins de 3 ans ? qui constitue et valide leur composition(CNP) ? ✓ qui auditer (les entités juridiques ou les équipes) ? ✓ 1 audit tous les 5 ans (à valider par le Ministère) ? ✓ Quelle durées des audits selon les établissements ? <p>Une réunion sera organisée lors des JFR, dont l'objet est d'inviter des sociétés savantes européennes en vue de les acclimater à la démarche (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Portugal, Espagne, Grèce ?)</p>
<p>6 Questions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>JFR</u> Tout est prévu pour une tenue du Congrès en présentiel, mais une option alternative doit être envisagée en parallèle. Les industriels ont manifesté un regain d'intérêt pour le Congrès, toutefois une baisse tendancielle de 20% sur la vente des espaces est pressentie. La SFR a récemment rencontré ViParis ; les conditions de location sont définies jusqu'à fin septembre pour le moment, mais non connues encore pour le mois d'octobre. Il n'y a actuellement pas de jauge en ce qui concerne le nombre de participants, et ce, depuis le 30 juin. • <u>Bourses SFR RSNA</u> Un radiologue junior va être désigné par le président de chaque G4 régional sur proposition du coordonnateur régional du DES afin de bénéficier d'une bourse SFR RSNA. Les boursiers seront accompagnés de deux seniors (1 membre du CERF et 1 membre de la FNMR). • <u>Affaire Raoult</u> L'affaire est désormais portée par la Chambre disciplinaire de première instance des Pays de la Loire. Cette délocalisation statutaire explique que la chambre régionale des Pays de Loire qui ait repris la main sur le dossier d'instruction.

- Décision ASN – qualifications des médecins ou chirurgiens dentistes, coordonnateurs

Un arrêté homologuant la décision ASN 2020-DC-0694 du 8 octobre 2020 a été publié le 5 juillet 2021. Il apparaît que d'autres spécialités médicales pourront désormais justifier de l'utilisation des scanners (dont la cardiologie) : cette décision est non consensuelle, après les divergences constatées lors des réunions de concertation du printemps 2020 associant les représentants de diverses spécialités médicales et l'ASN : un courrier de protestation doit être adressé aux signataires de l'arrêté et de la décision ASN (*en PJ le courrier envoyé mi juillet*)

Prochaines réunions du G4 :

- ✓ 9 septembre 2021
- ✓ 21 octobre 2021
- ✓ 16 décembre 2021
- ✓ 20 janvier 2022

La réunion des G4 régionaux sera organisée le 9.10.21 (8h) dans le cadre des JFR d'octobre

Louis BOYER
Président du G4